

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Du jeudi 13 février 2025

Présents : BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, DUEZ Sophie, MEYNET Francine, MAILLARD Valérie.

Excusé : FAYE Cyril excusé donne pouvoir à BONIN Robert

Absents : KOCIOLO Guillaume, FOURNIER Christophe, BERTHAIL Éric.

Secrétaire de séance : DUEZ Sophie

Affichage convocation : 10/02/2025

Quorum atteint.

La séance extraordinaire est ouverte à 18h35.

Le procès-verbal de séance du conseil municipal en date du 2 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

Délibération 20250210-01 Rénovation de la chapelle de Chancia - Affaire 249002T - Avenant au marché de travaux du lot n° 1 Charpente couverture et modification du Financement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **ACCEPTE** l'avenant au marché représentant une plus-value de 3 282,40 € HT, la dépense globale prévisionnelle actualisée s'élève à 113 000,00 € HT.

Délibération 20250210-02 Eau - Redevance Consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour 2025

Les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par

	Tarif 2025	TVA
redevance « consommation d'eau potable »	0,43 €HT/m ³	5.5 %
redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0.01€HT/m ³	5.5 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de fixer à **0.01 €HT/m³** la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025,

Délibération 20250210-03 Attribution de subventions aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'association Secours Populaire Français pour un montant de 50 €,
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association AS Dortan Lavancia pour un montant de 40 € par enfants soit un total pour 6 enfants de Chancia de 240,00 €.
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Tennis Club Dortan Lavancia pour un montant de 40 € par enfants soit un total pour 6 enfants de Chancia de 240,00 €.

Fin de séances : 18h48

A Chancia, le 13/02/2025

La secrétaire de séances

Sophie DUEZ

Le Maire

Robert BONIN

